

RÉHABILITATION DE L'ESTRIADE : OTTAWA PREND LE RELAIS

Waterloo, le 23 août 2016 – La MRC de La Haute-Yamaska et la Corporation d'aménagement récréo-touristique de la Haute-Yamaska (CARTHY) se réjouissent du soutien financier de 369 643 \$ annoncé ce matin par le député de Shefford, monsieur Pierre Breton, pour la réhabilitation de la piste cyclable l'Estriade.

Cette contribution non remboursable servira à réduire l'apport du milieu municipal dans les travaux de réfection de la piste cyclable qui ont été réalisés entre juillet et novembre 2015. Jusqu'ici, ce sont la MRC et CARTHY qui assumaient les frais totalisant 1 264 000 \$. Les travaux consistaient à corriger le drainage déficient de la chaussée et préserver la durée de vie générale du réseau pour la sécurité des usagers. Ils se sont déroulés sur les 21 kilomètres de piste cyclable qui s'étendent de la rue de la Gare, à Granby, au lac Waterloo.

Après 25 ans d'utilisation de la piste, les travaux de réfection étaient devenus une nécessité. « Avec l'Estriade et le réseau cyclable, la Haute-Yamaska a acquis une réputation d'excellence chez les amateurs de vélo. Pour la préserver et continuer à attirer les touristes, on doit s'assurer de la qualité des pistes. D'autant plus qu'elles profitent aux citoyens de la région en étant un incitatif au transport actif et aux saines habitudes de vie », explique M. Pascal Russell, président de CARTHY et maire de Waterloo.

Par année, les retombées économiques du réseau cyclable sont évaluées à 3,7 millions \$ pour la région. « En Haute-Yamaska, le réseau cyclable est le deuxième attrait touristique en importance au niveau des retombées économiques, tout juste après le Jardin zoologique de Granby. En investissant dans le réseau cyclable, on appuie l'économie locale », affirme M. Pascal Bonin, préfet de la MRC et maire de Granby. Maillon stratégique de la Route verte et du Sentier transcanadien, l'Estriade était pourtant considérée comme un projet avant-gardiste lors de sa construction au début des années 1990. Aujourd'hui, elle et le réseau cyclable de la Haute-Yamaska comptent 400 000 passages par année.

La contribution non remboursable a été accordée par Développement économique Canada pour les régions du Québec dans le cadre du Programme d'infrastructures communautaires du Canada 150 (PIC150) au volet « Fiers de nos parcs, sentiers et cours d'eau ». Le PIC150 soutient des organismes qui mettent à la disposition des citoyens des infrastructures contribuant à la vitalité et au dynamisme des collectivités. À cet effet, la MRC et CARTHY tiennent à remercier Vélo Québec, l'Association des réseaux cyclables du Québec, le Conseil québécois des loisirs et le Conseil québécois du Sentier transcanadien qui ont appuyé la demande d'aide financière faite à ce programme.

Pour plus de renseignements sur l'Estriade et le réseau cyclable sur le territoire de la Haute-Yamaska, visitez le site Web de CARTHY à Estriade.net.